Zeitschrift: Archives héraldiques suisses : Annuaire = Schweizer Archiv für Heraldik : Jahrbuch = Archivio araldico svizzero : Annuario

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 81 (1967)

Artikel: Les armoiries des familles bourgeoises anciennes de La Neuveville

Autor: Clottu, Olivier

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-803480

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

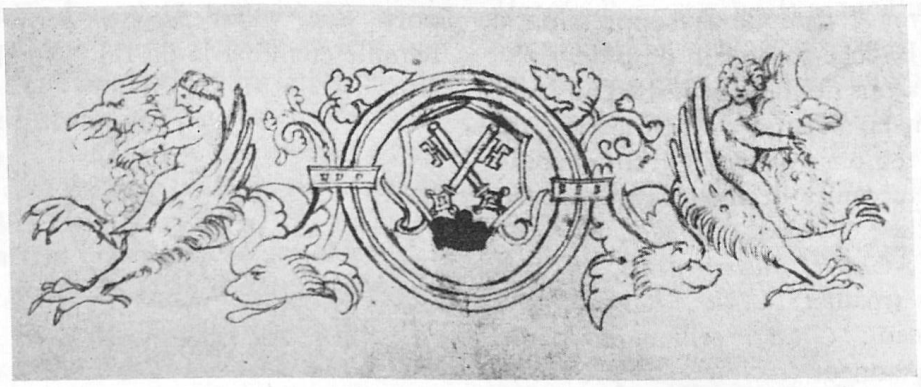

Fig. 1. Les armoiries de La Neuveville, dessinées par le notaire Jean Bosset, 1537

Les armoiries des familles bourgeoises anciennes de La Neuveville

par Olivier Clottu

Pour parfaire la défense des frontières occidentales de ses Etats, Girard de Vuippens, évêque de Bâle, fit édifier dès 1312 le bourg fortifié de La Neuveville, verrouillant ainsi la route passant entre les escarpements du château du Schlossberg et les rives du lac de Bienne. Le 26 avril 1318, il accorda aux habitants de la nouvelle cité des franchises identiques à celles dont jouissaient les bourgeois de Bienne. Ces privilèges furent confirmés et augmentés dans la suite par les successeurs de l'évêque Girard. L'évêque Jean de Vienne concède en 1368 un sceau aux bourgeois de La Neuveville [1]. Dès le XVIe siècle, la bourgeoisie est bien organisée; son conseil est présidé par le représentant du souverain, le châtelain du Schlossberg, maire de La Neuveville. Ces châtelains appartiennent jusqu'à la fin du XVe siècle à la noblesse ministérielle de l'Evêché de Bâle : *Bariscourt, Courtelary, Diesse, Péry, Rambevaux, Tavannes*, ou des Etats voisins : *Vaillans, Vautravers*. Dès le siècle suivant la majorité d'entre eux est issue de familles bourgeoises de La Neuveville : *Bosset, Bourguignon, Crette, Daulte, de Gléresse, Imer, Marin, Petitmaître*.

Nous décrirons dans l'étude qui suit les armoiries des châtelains du Schlossberg et des bourgeois de La Neuveville reçus

ABRÉVIATIONS

A.L.N.	Archives de la Bourgeoisie de La Neuveville.
A.A.E.B.	Archives de l'Ancien Evêché de Bâle, Porrentruy.
A.E.N.	Archives de l'Etat, Neuchâtel.
M.L.N.	Musée de La Neuveville.
S.C.L.N.	Salle du Conseil de bourgeoisie, La Neuveville.
A.H.S.	*Archives héraldiques suisses.*
A.N.	Léon et Michel Jéquier : *Armorial neuchâtelois*, 1944.
E-L.A.E.B.	Gustave Amweg : *Les Ex-libris de l'Ancien évêché de Bâle*, 1932.
S.E-L.	A. Wegmann : *Schweizer Ex-libris bis zum Jahre 1900*, 1933.
S.B-Z.	L. Gerster : *Die schweizerischen Bibliothekzeichen*, 1898.

[1] André Rais : *Les armoiries de La Neuveville*, A.H.S., 1950, p. 55; 1951, p. 65; 1952, p. 15.

avant 1797 [2], date de la suppression de l'ancien Evêché souverain de Bâle.

Les blasons des bourgeois de La Neuveville sont en général du même type que ceux des régions voisines. On trouve beaucoup d'emblèmes de métier : paysan (soc de charrue : *Bicaux, Chiffelle*); vigneron (serpette : *Cunier, Monnier*; cep, *Beljean*) ; tonnelier (maillet: *Cellier, Rosselet*; fond de tonneau : *Gross*); sellier (couperet : *Beujard*); tanneur (racloir : *Gross, Himly*); tuilier (tuile : *Imer*); chirurgien-barbier (rasoir ou flamme à saigner : *Ballif, Guillaume, Marolf*; ventouses : *Ballif*). Les marques de maison sont moins nombreuses que dans la ville voisine du Landeron; les familles *Beljean, Besson, Cellier, Gibert* et *Petitmaitre* en portent toutefois. Les armoiries parlantes se rencontrent chez les *Bosset, Chardon, Chatelain, Chiffelle, Cunier, Daulte* et *Lescureux*. Les trèfles sont particulièrement populaires et décorent les écus des *Amiet, Ballif, Beljean, Bourcard, Chiffelle, Crette, Gibollet, de Gléresse, Pernet* et *Petitmaitre*. Le choix du cimier est l'élément le plus caractéristique de l'héraldique neuvevilloise; en effet onze familles somment leur casque d'un personnage issant vêtu aux armes ou tenant dans l'une ou l'autre main une des pièces de l'écu : *Bosset, Cellier, Chambrier, Chiffelle, Conradi, Cunier, Daulte, de Gléresse, Himly, Imer, Petitmaitre* [3].

Amiet †. Amiet Lambert, cité en 1383, est père de Jean Amiet, maire de La Neuveville en 1429. Le sceau de ce dernier [4] porte *deux trèfles posés en barre* (fig. 2). Famille éteinte à la fin du XVe siècle.

Fig. 2. Jean Amiet, 1431

Ballif. Originaire de Porrentruy, Jean Ballif (Bailly) est cité à La Neuveville en 1480. Son petit-fils Jean, conseiller et maire de Sâles, se fait graver en 1545 un sceau à l'écu décoré d'*un chevron sommé d'une croisette, accompagné en pointe d'un mont de trois coupeaux surmonté d'une étoile* (fig. 3) [5]. Ces armes n'ont pas été conservées. Les frères Jean et Pierre, petits-fils du conseiller Jean susmentionné, sont les auteurs, l'un, de la branche des bouchers, l'autre, de celle des chirurgiens. Chacune de ces branches porte des armes propres. Celles des bouchers sont : *d'or à la fasce d'azur chargée d'un besant du champ, accompagnée en chef de deux molettes de gueules et en pointe de deux trèfles de sinople mouvant d'un mont de trois coupeaux du même* (fig. 4) [6].

Fig. 3. Jean Ballif, 1545

Fig. 4. Victor Ballif, début XIXe siècle

[2] L'auteur de ces lignes, ancien conservateur des archives de la Bourgeoisie de La Neuveville, a publié dans les *Actes de la Société jurassienne d'émulation* en 1950 une notice sur *Les familles de La Neuveville, leur origine et leur destinée*. Qui désire avoir une vue d'ensemble sur la composition et l'évolution des familles voudra bien s'y rapporter. Il ne paraît pas que chaque famille ait possédé des armoiries.

[3] Au terme de cette introduction, nous tenons à remercier le Dr André Rais, conservateur des Archives de l'Ancien Evêché de Bâle, de son amicale collaboration, et MM. Léon et Michel Jéquier qui ont aimablement mis à notre disposition de nombreux clichés de l'*Armorial neuchâtelois*.

[4] A.N., fig. 101, (A.E.N., R 8.16, sceau de 1431).

Jacques-Ferdinand B. reçu bourgeois de Berne en 1840 porte le champ et le besant d'argent et remplace les molettes par des roses de gueules. Un panneau moderne à la salle du Conseil de bourgeoisie de La Neuveville indique une fasce de sinople et un mont de sable.

Les armes de la branche des chirurgiens sont *de gueules à la barre de sinople bordée d'or chargée de trois ventouses d'or* (fig. 5) [7].

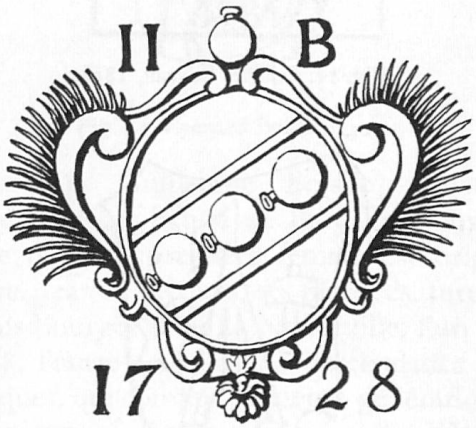

Fig. 5. Jean-Jacques Ballif, 1728

François-Aimé B. modifie son écu; il est *de gueules à la barre d'azur bordée d'argent chargée de trois boules d'argent* [8]. Le panneau moderne de la salle du Conseil porte les armes primitives, la barre est toutefois sans bordure. C'est à la branche des chirurgiens qu'appartient le rameau français fixé à Tours au début du siècle passé.

Beljean. Les fils de Jacques Ballejehan, de Gléresse, habitent La Neuveville dont ils sont reçus bourgeois vers le milieu du XVIe siècle. Les premiers documents héraldiques sont les écus sculptés sur les portes de cave de deux maisons du hameau de Cerniaux sur Gléresse. Tous deux sont décorés d'une souche de vigne (fig. 6 et 7). Sur une catelle de poêle de 1661, la souche est accompagnée en chef d'une fleur et en pointe d'un mont de trois coupeaux (fig. 8). Le capitaine Pétremand B., de La Neuveville, transforme la souche en marque de maison mouvant d'un mont de trois coupeaux et l'accompagne de deux

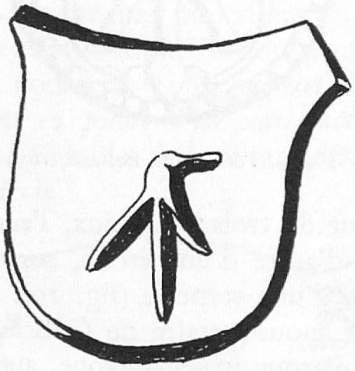

Fig. 6. Beljean, XVIe siècle

Fig. 7. Beljean, XVIe siècle

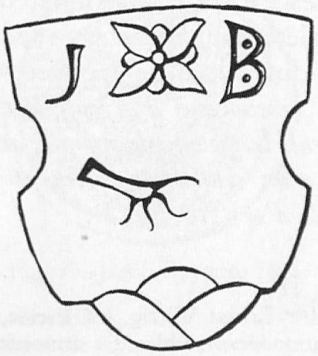

Fig. 8. J. Beljean, 1661

[5] A.L.N., collection d'actes, empreinte de 1562.

[6] A.E.N., Fonds Jacot Guillarmod, sceau du notaire Victor B.; M.L.N., panneau aux armes du même, 1818.

[7] Porte de poêle peinte à La Neuveville (ancienne pension Eymann); M.L.N., panneau aux armes de François-Charles B., 1816.

[8] M.L.N.

roses (fig. 9, cachets de 1653, 1656) [9]. Une catelle de poêle à Cerniaux (1716) représente sur champ d'or la marque de sable

Fig. 9. Pétremand Beljean, 1653

mouvant de trois coupeaux, l'accoste de part et d'autre d'une étoile, surmontée à senestre d'une serpette (fig. 10). Le panneau de mousquetaire de Gabriel B. fait de la marque une potence au naturel dressée sur un mont de trois coupeaux de sinople, adextrée d'une étoile d'or, sur

Fig. 10. P. Beljean, 1716

champ de gueules (fig. 11) [10]. Les armes de Jacques-Frédéric B., fondateur du prix de l'Arbalète, sont peintes (1821) sur une bannière du Musée de La Neuveville : *de gueules à la marque d'argent mouvant d'un mont de trois coupeaux de sinople, accompagnée à dextre d'un maillet d'argent et à senestre d'une étoile d'or* (fig. 12) [11].

[9] A.L.N., D 3.

[10] Chez Mme Ernest Witzig, à Gléresse, 1955.

[11] L'évolution des meubles des armoiries Beljean a été décrite par l'auteur dans les A.H.S., 1955, p. 38 et 39.

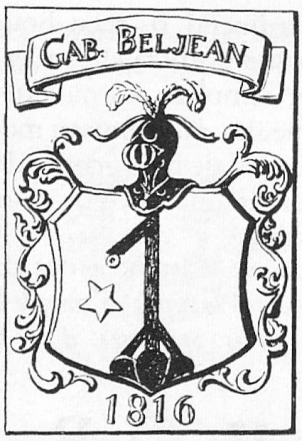

Fig. 11. Gabriel Beljean, 1816

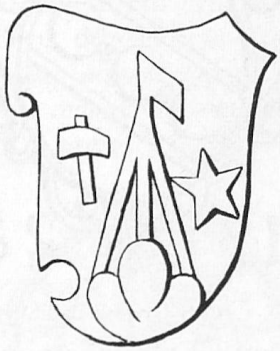

Fig. 12. Jacques-Frédéric Beljean, 1821

Une branche de la famille fixée à Berne puis à Neuchâtel, ville où elle a été reçue bourgeoise en 1750, a porté des armoiries différentes : *d'azur à deux cœurs évidés et enlacés de..., accompagnés en chef d'un trèfle de... et en pointe d'un mont de trois coupeaux de...* (fig. 13) [12].

Fig. 13. Jean-Michel Beljean, 1730

Belper †. Uli Belper, de Bienne, est bourgeois de La Neuveville en 1522. Descen-

[12] A.L.N., L 10, cachet de Jean-Michel B., de Berne, 1730; *ibid.*, sceaux tombés, 1753; A.N., fig. 219 (A.E.N., Fonds Lardy-Lambelet).

dance éteinte au XVIIe siècle. Lyénard Belper, lieutenant du maire de Bienne, portait en 1507 des armes à *une pelle de boulanger posée en bande accompagnée de deux trèfles* (fig. 14) [13].

Fig. 14. Lyénard Belper, 1507

Besson †. Guillaume Besson, d'Estavayer, † 1624, habite en 1583 La Neuveville dont sa première femme est originaire. Jean et Jacques, ses fils aînés, furent reçus bourgeois de La Neuveville, l'un en 1618, l'autre en 1621. La descendance de Jacques, qui compte plusieurs générations de pasteurs, disparut à la fin du XVIIe siècle. François, fils du second lit de Guillaume, officier au service de France, fut anobli en 1648. Armoiries de la branche de La Neuveville : *une marque de maison* (fig. 15) [14]. François B. portait *d'argent à la bande d'azur accompagnée de deux lions de gueules*. La bande fut chargée d'une fleur

15. Jacques Besson, 1629

de lis d'or ensuite d'une concession royale de 1665. Cimier : un enfant issant d'or, emmailloté d'azur, le buste chargé d'une fleur de lis d'or (fig. 16) [15].

[13] A.A.E.B., B 187/Ia, N° 62.

[14] A.L.N., sceaux sur lettres, cachet du pasteur Jacques B., 1629. Cette marque a beaucoup d'analogie avec celle des armoiries primitives de la famille Tillier, de Berne.

[15] A.H.S., 1921, p. 27; 1928, p. 70. HUBERT DE VEVEY : *Armorial fribourgeois. Livre de famille Besson*, Bibl. S.S.H., Fribourg.

Fig. 16. François Besson, 1658

Beujard †. Jean Beujard (Buyard, Bujard) est maître de la Confrérie des escoffiers en 1487. Son descendant, Gédéon, exerçant les mêmes fonctions en 1593, dessine ses armes sur le livre des protocoles de ladite confrérie [16] : *un couperet de sellier accompagné en pointe d'un outil indéterminé* (fig. 17). Famille éteinte au début du XVIIe siècle.

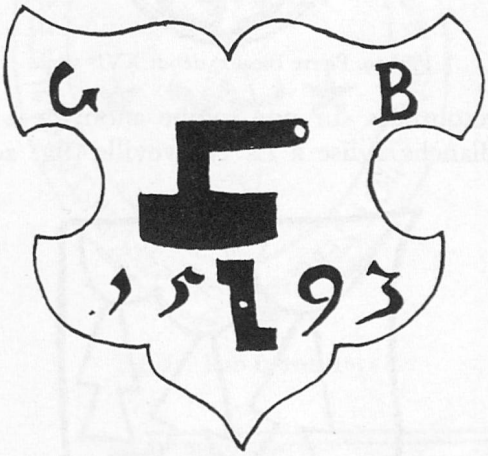

Fig. 17. Gédéon Beujard, 1593

Beynon. Jacob Beynon, de Saint-Imier, châtelain d'Erguel, † 1665, a été reçu bourgeois de La Neuveville en 1642. Armoiries : *d'or à l'aigle de gueules*. Cimier : un demi-vol (de gueules ?). Sceau [17] de

Fig. 18. Jacob Beynon, 1642

[16] A.L.N., G 5.I/R 4.

[17] Le Dr Paul de Quervain, à Bienne, possède la matrice de ce sceau. Pierre tombale de Jacob Beynon à la Collégiale de St-Imier. (Cimier : l'aigle entière.)

Jacob Beynon (fig. 18). Un Abraham B. était bourgeois de La Neuveville en 1594.

Bicaux †. Jean Bicaux est bourgeois de La Neuveville en 1479. Le sceau de Pierre B. (1519), secrétaire de La Neuveville, châtelain de Thielle en 1514 puis maire de Neuchâtel en 1522, porte *trois socs de charrue posés en pal mouvant d'un mont de trois coupeaux* (fig. 19) [18]. Ces armes sont

Fig. 19. Pierre Bicaux, début XVIe siècle

retournées sur une tombe anonyme à la Blanche église à La Neuveville (fig. 20).

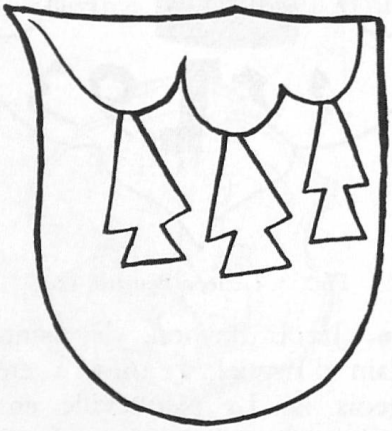

Fig. 20. Bicaux, début XVIe siècle

Les socs de charrue sont posés en fasce sur l'écu du curé B. fondu en 1501 sur la cloche de l'église de Giez (fig. 21).

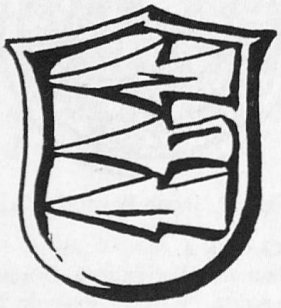

Fig. 21. Bicaux, curé de Giez VD, 1501

Blanchard †. Famille citée dès 1410 (Blenczin, Blenchy), éteinte à la fin du XVIe siècle. Jacques Blenchit, chapelain de La Neuveville à la fin du XVe siècle, a dessiné ses armes sur un psautier : *un chevron fleurdelisé accompagné en pointe de trois étoiles mal ordonnées* (fig. 22) [19].

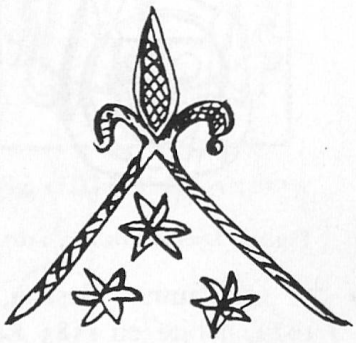

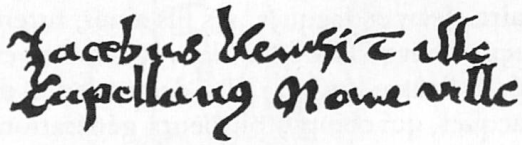

Fig. 22. Jacques Blenchit, fin XVe siècle

Blayer de Bariscourt †. (En allemand Altorf.) Jean-Henry B. appartenant à une famille noble originaire de Bassecour, propriétaire de fiefs dans le comté de Neuchâtel, est châtelain du Schlossberg en 1399. Son sceau porte un *emmanché de deux pièces et demi* (fig. 23) [20].

Fig. 23. Jean-Henry Blayer de Bariscourt, XIVe siècle

Bosset. Les Bosset sont cités à La Neuveville et à Gléresse dès la seconde moitié du XIVe siècle, à Diesse, Prêles et Douanne

[18] A.N., fig. 294 (A.E.N., T 12.6).

[19] E-L.A.E.B., No 1. Ce précieux document a disparu.

[20] A.N., fig. 308 (A.E.N., Z 2.3). Les émaux sont de sable et d'or.

au siècle suivant. L'auteur de la branche notable de La Neuveville, le notaire Jean, dessine ses armes parlantes sur un de ses minutaires : *une bossette posée sur un mont de trois coupeaux d'où meuvent trois flammes* [21]. Jean, son fils, alors prédicant à Sombeval, accompagne sa signature du même emblème en 1536 (fig. 24) [22]. Plus tard, le

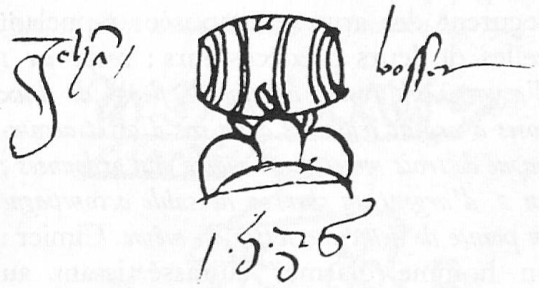

Fig. 24. Jean Bosset, 1536

même personnage étant pasteur à Gléresse, décore le registre de sa paroisse de la bossette familiale; le mont a toutefois perdu ses flammes (fig. 25) [23]. Le notaire

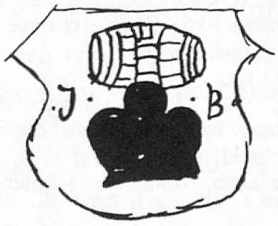

Fig. 25. Jean Bosset, 1557

S. Bosset, de Gléresse, surmonte en 1562 son paraphe de deux roses tigées (fig. 26)[24]. Ces fleurs sont reprises par la famille de

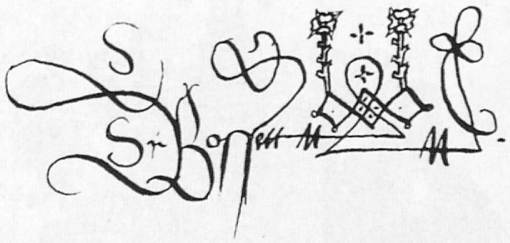

Fig. 26. Seing du notaire Bosset, 1562

[21] A.L.N., B 6.1.
[22] A.A.E.B., A 55/14.
[23] A.N., fig. 372 (Archives de la famille de Bosset à Neuchâtel).
[24] A.L.N., G 116.
[25] A.L.N., A 26. Dessin sur la dernière page du registre du Conseil, 1644-1653.

La Neuveville qui porte dorénavant des armes : *d'azur à deux roses d'argent aux tiges feuillées de sinople, passées en sautoir, issant d'un mont de trois coupeaux de sinople, accompagnées de trois étoiles ou molettes d'or* (fig. 27) [25]. Le cimier est constitué par un homme issant, à la tête barbue enturbannée, tenant une rose à chaque main (fig. 28, ex-libris du pasteur Abraham B.,

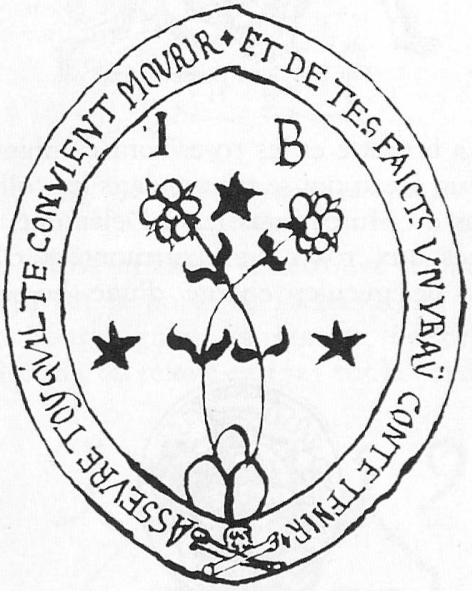

Fig. 27. Jean Bosset, 1653

Fig. 28. Abraham Bosset, 1663

1663) [26]. Une variante imprévue, à l'origine inexpliquée, se trouve sur le cachet de Jean B. en 1674, dont les armes sont *une fleur de lis accompagnée de deux étoiles* (fig. 29) [27].

Fig. 29. Jean Bosset, 1674

La bossette et les roses sont combinées sur un sceau qui se trouve dans les collections du Musée jurassien à Delémont; les armes aux roses sont surmontées d'un chef de gueules chargé d'une bossette (fig. 30).

Fig. 30. Bosset, XVIIIe siècle

Jean-Georges B., de La Neuveville, ancien négociant à Batavia, établi à Neuchâtel, cité d'où était originaire sa grand-mère maternelle, arbore des armoiries nouvelles : *un chevron chargé de trois merlettes, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'une bossette* (fig. 31) [28]. Les fils de

Fig. 31. Jean-Georges Bosset, 1749

Jean-Georges ont « épuré » le blason de leur père qui devient un *coupé d'azur à trois étoiles de...* (or ?) *et de...* (argent ?) *à*

Fig. 32. Abraham et Jean-Frédéric Bosset, 1770

deux merlettes de... (sable ?) [fig. 32] [29]. Anoblis par le roi de Prusse en 1787, ils reçurent des armes composées rappelant celles de leurs prédécesseurs : *coupé au 1 d'azur à un rosier de sinople fleuri de deux roses d'argent mouvant d'un roc d'or et accompagné de trois molettes du même mal ordonnées ; au 2, d'argent au chevron de sable accompagné en pointe de deux merlettes du même.* Cimier : un homme d'armes cuirassé issant au naturel tenant de la dextre une lance et de la senestre une rose. Supports : à dextre,

[26] E-L.A.E.B., N° 32; S.E-L., N° 839. Ces armes se retrouvent sur le sceau du châtelain du Schlossberg, Jean B., 1639 (A.A.E.B., B 133/8), et sur ceux de plusieurs de ses descendants, comme aussi sur les pierres tombales du même, 1642, et du pasteur Jean-Jacques B., 1674, à la Blanche église.

[27] A.L.N., D.1.1.

[28] A.N., fig. 1243 (A.E.N., Justice de Neuchâtel, pièces produites, 1723; Archives de la famille de Bosset à Neuchâtel, 1749).

[29] Sceaux de 1770, collections Jéquier et Clottu.

Fig. 33. Lettres de noblesse Bosset, 1787

une aigle de sable couronnée et armée d'or, à senestre, un lion d'or lampassé de gueules (fig. 33) [30].

Bourcart †. Famille citée de 1430 à la fin du XVIe siècle. Les notaires Jean et Vincent B., père et fils, ont dessiné des ex-libris à leurs armes sur leurs minutaires : *une étoile et un trèfle accompagnés en pointe d'un mont de trois coupeaux* (fig. 34) [31].

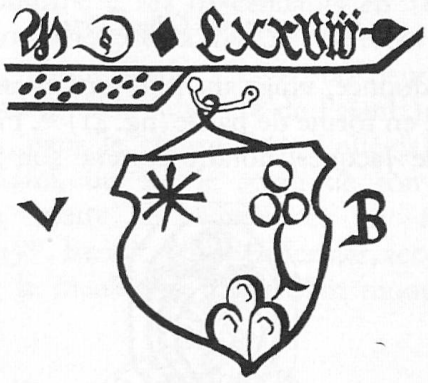

Fig. 34. Vincent Bourcard, 1578

Bourgoin †. Ancienne famille du Landeron encore représentée dans cette ville, dont un membre, le conseiller Guillaume B., fut reçu bourgeois de La Neuveville avant 1545. Eteinte au XVIIe siècle. Armes de la famille du Landeron : *un monde évidé flanqué de quatre étoiles et accompagné en pointe d'un mont de trois coupeaux.* Emaux et composition des pièces accessoires variables [32].

Bourguignon. Famille descendant d'Hanzo Bourguignon cité en 1482. Anthoine B., son fils, est châtelain du Schlossberg en 1525. Inspiré par les danses des morts, à la mode à cette époque, le notaire Jacques Gibollet a dessiné avec talent en 1545 les armes de son ami Anthoine Bourguignon (neveu du châtelain) [33]. L'écu porte *un hexalpha* (fig. 35).

Fig. 35. Anthoine Bourguignon, 1545

Ce même emblème se retrouve sculpté en 1659 sur la porte de Pierre Tissot et de S. Bourguignon, sa femme, à Cornaux (fig. 36), ou relevé en 1725 sur la bosse qui

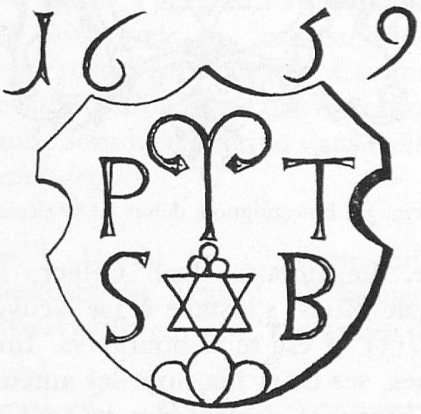

Fig. 36. Pierre Tissot et S. Bourguignon, 1659

avait appartenu à Pétremand B., receveur des caves (fig. 37) [34]. L'hexalpha est flanqué de deux étoiles, accompagné en pointe d'un mont de trois coupeaux et surmonté

Fig. 37. Pétremand Bourguignon, XVIIIe siècle

[30] Archives de la famille de Bosset à Neuchâtel. Lettres de noblesse.

[31] A.L.N., B 26.1. (Jean, 1572); B 23.1 et B 29.2 (Vincent, 1576, 1578).

[32] A.N.

[33] A.L.N., B 21.1.

[34] A.L.N., L.1.1.

d'un bâton de commandement brochant sur deux sabres, sur un écu gravé sur un plat d'étain [35], armes probables d'un officier (fig. 38). Lorsque Jean-Pierre B. acheta en 1805 l'hôtel des Gléresse, à La Neuveville, il remplaça sur la porte de la tourelle de l'immeuble le blason de cette vieille famille noble par le sien. S'inspirant des armoiries Rosselet dit Charpillod (voir ce nom), il plaça une rose en cœur de l'hexalpha. Armoiries actuelles de la famille Bourguignon : *d'azur à l'hexalpha d'or accompagné en chef de deux étoiles du même* [36].

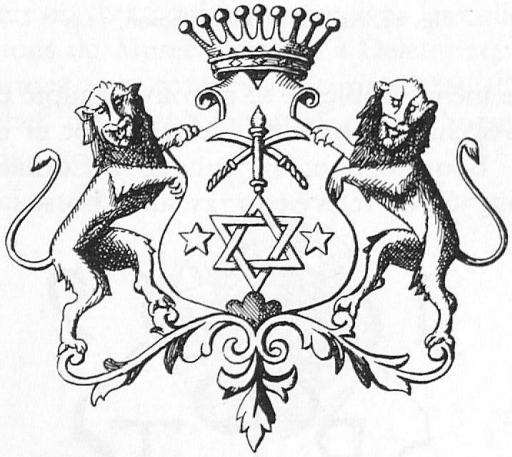

Fig. 38. Bourguignon, début XIXe siècle

Cellier. Le notaire Jean Cellier, originaire de Nods, s'installe à La Neuveville vers 1535 et est reçu bourgeois. Imer et Jacques, ses deux fils, sont les auteurs de deux branches portant des blasons différents. Les armoiries de la première sont : *de gueules à un maillet d'argent posé en pal brochant sur deux davets de tonnelier du même passés en sautoir, accompagné en pointe d'un mont de trois coupeaux de sinople* (fig. 39) [37].

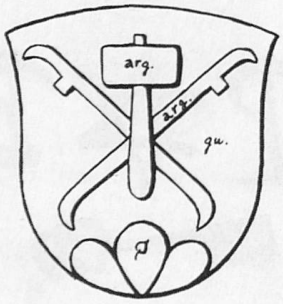

Fig. 39. Cellier

Celles de la seconde, notable, ont pour origine une marque de maison. Jacques, notaire, de 1674 à 1713, utilise successivement deux marques. Celle de 1674 (fig. 40) [38] constituée d'une croix est

Fig. 40. Jacques Cellier, 1674

abandonnée, vingt ans plus tard, pour une autre en forme de pairle (fig. 41) [39]. Pierre, fils de Jacques, notaire comme son père,

Fig. 41. Jacques Cellier, 1693

confère une allure plus héraldique aux armes gravées sur son sceau de 1712 : *d'azur à la marque de... mouvant d'un mont de trois coupeaux de..., accompagnée de trois étoiles de...* Cimier : un homme issant tenant de la dextre une étoile (fig. 42) [40]. Le cimier des armes de Victor C.-Ballif (1726-1816) est un demi-vol [41].

Fig. 42. Pierre Cellier, 1712

[35] Propriété en 1944 de M. Gustave Bourguignon à La Neuveville.
[36] S.C.L.N., panneau moderne.
[37] *Ibid.*, panneau moderne.
[38] A.L.N., D 3.
[39] A.A.E.B., B 288, sceau de 1693.
[40] A.L.N., sceaux sur lettres.
[41] Sceau gravé par H. L. Gagnebin, de Renan; empreinte chez Mlle Marcelle Brandt, à La Ferrière, 1945.

Chambrier. Dans la seconde moitié du XVe siècle, Jean Girardin, de Traves (Haute-Saône), est chambrier de Rodolphe de Hochberg, comte de Neuchâtel. Sa postérité, qualifiée noble, remplit les plus hautes charges du Pays de Neuchâtel; elle obtint le titre de baron au XVIIIe siècle. Benoît C., fils de Pierre, † 1571, époux de Rose Symonin dit Lescureux, fut reçu bourgeois de La Neuveville. Ce privilège fut confirmé à ses descendants en 1690. Les armoiries de la famille dérivent du monogramme de la Vierge; on peut les voir sur la dalle funéraire de l'aïeul Jean, † 1505, dans le cloître de la Collégiale, à Neuchâtel, ou sur le sceau de son fils Pierre, maire de Neuchâtel en 1533 (fig. 43) [42]. Benoît, fils de ce dernier, accompagne le meuble de l'écu d'un mont de

Fig. 43. Pierre Chambrier, 1533

trois coupeaux en pointe et arbore, le premier, le cimier familial : un homme issant tenant une masse d'armes de la dextre (fig. 44) [43]. Ces armoiries se re-

Fig. 44. Benoît Chambrier, 1571

[42] Archives du Landeron, E 5.
[43] A.N., vol. I, pl. II, o.
[44] A.L.N., L 2. Sceau de Frédéric de Chambrier, 1816.

Fig. 45. Frédéric de Chambrier, 1816

trouvent sur la pierre tombale d'Isabeau Merveilleux, † 1606, femme de Benoît C., petit-fils du précédent, à la Blanche église. Dès le XVIIIe siècle, le monogramme évolue en blason classique : *d'or à deux chevrons enlacés, l'un versé, à la fasce brochante, le tout de sable.* Cimier : le buste au naturel, vêtu aux armes, tenant une masse d'arme. Support : deux lions d'or (fig. 45) [44]. Plusieurs concessions du souverain de 1709, 1737, et 1751 enrichirent ces armoiries primitives en les associant à d'autres (Prusse, entre autres). Ces modifications qui n'entrent pas dans le cadre de cette étude sont bien décrites dans l'*Armorial neuchâtelois.*

Chardon †. Jannin dit Chardon, fils de feu Vaulthier dit Acariol, est bourgeois de La Neuveville en 1384. Les armes de sa

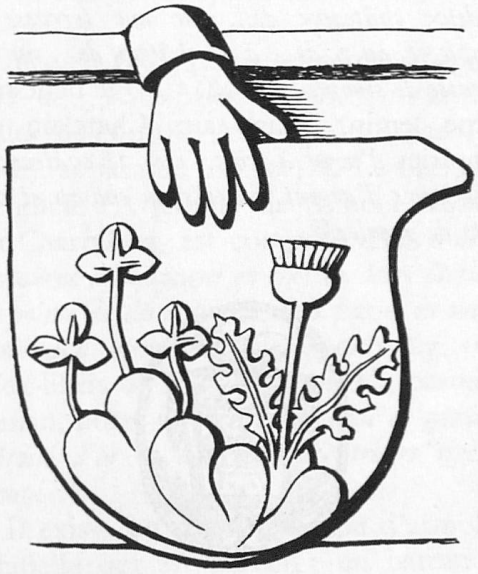

Fig. 46. De Gléresse-Chardon, fin XVe siècle

petite-fille, Jannete C., femme de François de Gléresse, sont sculptées, associées à celles de son mari, sur un linteau de cheminée (fig. 46) [45]. D'après un plafond marqueté décoré d'une rosace aux armes de alliés des Gléresse, nous savons qu'elles sont *d'argent au chardon de gueules, tigé et feuillé de sinople, mouvant d'un mont de trois coupeaux du même* [46].

Chatelain. Citée à Gléresse au XVe siècle, à Chavannes et à Nods au siècle suivant, la famille de La Neuveville descend de Pierre C., de Chavannes, reçu bourgeois de La Neuveville en 1560. Il existe deux blasons distincts : *une fleur de lis de... sur champ d'azur* [47] et des armes parlantes : un château. M. Chatelain de la Cour porte vers 1790 *de sable au château de... mouvant d'un roc de...* (fig. 47) [48]. L'écu du sceau d'Abraham C. (1838) est *coupé au 1 de...*

Fig. 47. Chatelain, fin XVIIIe siècle

à deux châteaux de... sur une terrasse de sinople et, au 2, de... à un château de... sur une terrasse de sinople (fig. 48) [49]. Une fiche moderne, enfin, donne aux Chatelain des armoiries *d'azur à trois (1 et 2) châteaux à trois tours d'argent, ouverts du champ et couverts de gueules* [50].

Fig. 48. Abraham Chatelain, 1838

Chiffelle (Tschiffely). Les fils de Jean Chiffelle, de Nods, maire de Diesse en 1555, d'une famille citée depuis plus d'un siècle, sont la souche des branches de Nods, Lignières, Bienne et La Neuveville. Le sceau de Jean C. susdit porte un soc de charrue et une serpette posés en pal (fig. 49) [51]. Le soc est seul sur celui d'A. C. un peu plus tardif (fig. 50) [52]. Rodolphe C.

Fig. 49. Jean Chiffelle, 1555
Fig. 50. A. Chiffelle, fin XVIe siècle

fait tailler le même soc, la pointe croisettée dirigée vers le bas, sur la façade de la maison qu'il construit à la rue de Beauregard à La Neuveville en 1633 (fig. 51).

Fig. 51. Rodolphe Chiffelle, 1633

Fiché sur un mont de trois coupeaux, le soc décore l'écu sculpté en 1661 de Suzanne C., femme de Lévi Cosandier de

[45] Pierre déposée dans le jardin du Fornel, à Chavannes-Gléresse.
[46] Plafond provenant du Fornel, remonté à la Mollière, à Saint-Aubin NE.
[47] Sceaux en mauvais état de Jean-Jacques C., XVIIIe siècle (A.L.N., B 112.6), et de Daniel C., 1824 (*ibid.*, L 2).
[48] Ces armoiries ont été empruntées aux C. de Neuchâtel. La gravure du sceau est de la même main que celle du sceau de Jean-Jacques Himly de La Neuveville, 1790 (voir ce nom).
[49] A.L.N., sceaux sur lettres.
[50] Fichier Schmassmann. Bibliothèque de la S.S.H. à la Bibliothèque cantonale, Fribourg.
[51] A.L.N., enveloppe 7.
[52] Archives communales, Nods.

Fig. 52. Suzanne Chiffelle, 1661

La Neuveville (fig. 52) [53]. Pierre Tschiffely, de la branche de Bienne, maire de cette ville en 1596, place le soc sur une barre qu'il accompagne de deux étoiles [54]. C'est de Bienne que part Jean-Jacques reçu bourgeois de Berne en 1595. Sa descendance porte des armes *d'azur à la bande d'or chargée d'un soc de charrue du champ, accompagné de deux étoiles d'or*. Le soc jugé trop rustique fut remplacé au XVIIIe siècle par une lance de tournoi. Ces armoiries furent reprises à la même époque par Abraham C., de La Neuveville (1698-1754) [55]. Les étoiles deviennent des molettes sur le sceau de son fils, le pasteur Jean-Georges Tschiffely (fig. 53) [56]. Après sa réception à la bourgeoisie de Berne en 1816, Jacob-Georges T., fils du précédent,

Fig. 53. Jean-Georges Tschiffely, 1781

brisa ces armes en surmontant, sur la bande, la lance de tournoi d'un lambel de gueules [57].

Le trèfle est l'emblème d'une autre branche de la famille Chiffelle de La Neuveville. Le sceau du capitaine Jean (1635) est décoré d'une rose et d'un trèfle tigés mouvant d'un mont de trois coupeaux (fig. 54) [58]. Pierre, capitaine au service de

Fig. 54. Jean Chiffelle, 1635
Fig. 55. Pierre Chiffelle-Aubert, 1692

France en 1692, partit ses armes *d'azur au trèfle de..., accompagné de trois étoiles de...*, de celles de Marthe Aubert, de Sedan (une épée), sa femme (fig. 55) [59]. Le blason de Bendicte C., femme de Samuel Rosselet dit Charpillod, est composé d'*un croissant contourné accompagné en chef de deux étoiles et en pointe de deux trèfles tigés passés en sautoir mouvant d'un mont de trois coupeaux* (fig. 56)[60]. L'ex-libris d'Henri-François C., pasteur à Renan, porte un écu *coupé-ondé de gueules à l'étoile d'or et d'or à deux trèfles tigés de sinople* [61].

Il existe un troisième type d'armoiries Chiffelle qui est parlant : un bateau (en allemand : Schiff). Il se rencontre dans

[53] Bahut chez Mme Rodolphe de Merveilleux à Wavre NE.

[54] VERESIUS : *Biel Chronik*, complément de 1738. Manuscrit à la Bibliothèque de la Bourgeoisie, Berne.

[55] L'élégant sceau gravé à ses armes et à celles de sa femme, née de Treytorrens, de Cudrefin, est en possession du Dr Paul de Quervain, à Bienne. Au cours du XVIIIe siècle, d'autres Chiffelle n'appartenant pas à la même branche adoptèrent aussi ces armoiries, ainsi le notaire David-François C. qui les fit peindre sur le magnifique poêle de catelles de sa nouvelle maison des Dragons à La Neuveville (1757).

[56] A.L.N., L 12. Le 25 juillet 1775, le Conseil de La Neuveville accorde que *la famille Chiffelle qui habite La Neuveville et porte une lance dans ses armoiries peut signer Chiffelle ou Tschiffely*.

[57] *Berner Wappenbuch*, 1932.

[58] A.L.N., D 3. 1.

[59] A.N., fig. 571.

[60] Maison Heusser, ruelle du Port, La Neuveville. Plafond de stuc ; un cartouche de la même main décore le plafond de la salle de la maison Thellung à Bienne (Obergasse).

[61] E-L.A.E.B., No 56 ; S.E-L., No 1213.

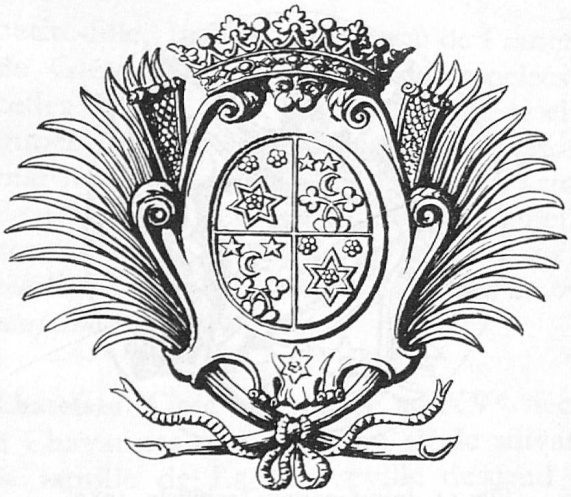

Fig. 56. S. Rosselet dit Charpillod-Chiffelle, début XVIIIe siècle

l'armorial des bourgeois adjoint à la Chronique de Bienne de Vérésius en 1738 : *une nef flottant sur l'onde* [62] fig 56 et a été utilisé avant celui de la par Bendicte Chiffelle, femme de Samuel Rosselet dit Charpillod: *une nacelle voguant sur l'onde surmontée d'un soleil* (fig. 57) [63].

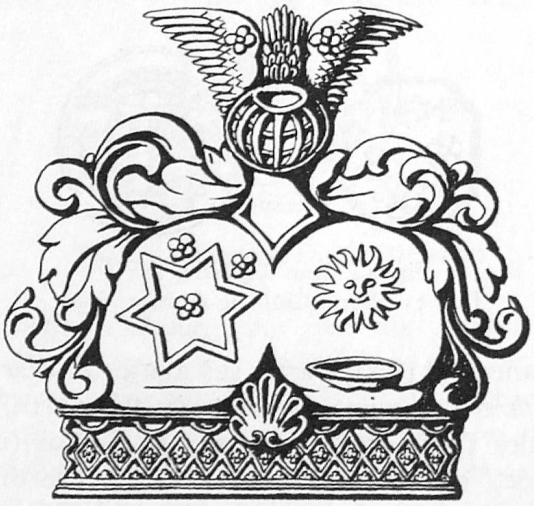

Fig. 57. S. Rosselet dit Charpillod-Chiffelle, début XVIIIe siècle

Conradi †. Jean-Michel Conradi (1610-1681), originaire de Deux-Ponts au Palatinat, pasteur à La Neuveville, fut reçu bourgeois de cette ville en 1646. Descendance éteinte en 1764. Le comte palatin J.-J. Grasser, pasteur à Bienne, concéda des lettres d'armoiries à son collègue Jean-Michel C. en 1656 : *d'azur à la fasce d'argent chargée d'un cœur enflammé entre deux roses boutonnées d'argent, le tout de gueules, à la bordure d'or*. Cimier : un ange au naturel, vêtu d'argent, aux ailes du même chargées chacune d'une rose de gueules boutonnée du champ, tenant dans ses mains un cœur enflammé de gueules [64]. La pierre tombale de Jean-Michel C. à la Blanche église porte les mêmes armoiries (fig. 58).

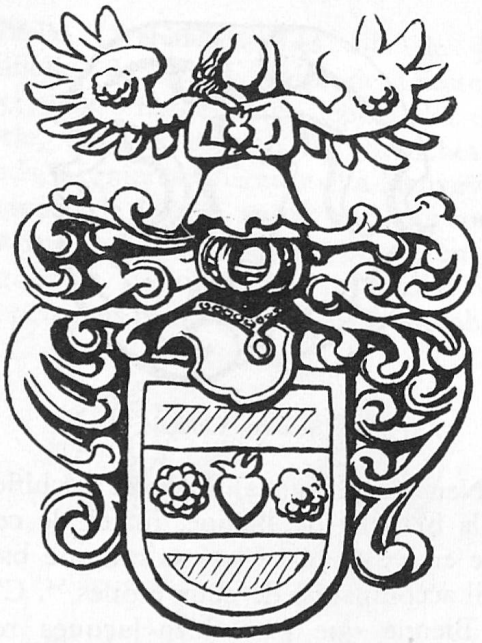

Fig. 58. Jean-Michel Conradi, 1681

Cosandier †. Famille citée à La Neuveville dès 1410, éteinte en 1795 [65]. Armoiries : un croissant accompagné en chef d'une étoile (fig. 59) [66]. L'étoile peut

[62] Voir note 54.

[63] Maison Heusser, ruelle du Port, La Neuveville. Taque de cheminée.

Jean-Pierre Chiffelle de la Cave a utilisé en 1713 un sceau (A.E.N. Justice de Lignières, pièces produites, P I. E. 1) qui paraît plutôt appartenir à la famille Bosset à laquelle il était apparenté : *une fleur de lis accompagnée de deux étoiles*. Cimier : un homme issant tenant une fleur de lis de la dextre.

[64] A.L.N., coffrefort. Lettres d'armoiries Conradi. Oliver Clottu : *Une lettre d'armoiries inédite*, A.H.S., 1959, p. 7.

[65] Une autre famille Cosandier, originaire de Lignières et auparavant de Marin NE, reçue bourgeoise de La Neuveville en 1820, porte des armes *d'azur à la fasce d'or chargée de trois croisettes de gueules, accompagnée en chef d'une étoile d'or et en pointe d'un cœur du même* (S.C.L.N., panneau moderne).

[66] Ecu taillé sur la poutraison de la Tour des cloches, à La Neuveville, pouvant être attribué à Lévi Cosandier.

Fig. 59. Lévi Cosandier, XVIIe siècle

Fig. 60. Lévi Cosandier, 1661

manquer et un mont de trois coupeaux être placé en pointe de l'écu (fig. 60) [67].

de Courtelary †. Famille noble originaire de Courtelary, citée dès 1173, dont un rameau porte le surnom de Aler (Allard, Haller). Eteinte en 1558 [68]. Plusieurs de ses membres furent châtelains du Schlossberg : Ulrich 1372, Ulrich 1438, Jacques 1454. Armoiries : *de gueules à la bande (ou barre) d'argent chargée de trois feuilles de tilleul du champ*. Cimier : deux cornes de bœuf, l'une de gueules garnie de trois feuilles d'argent, l'autre d'argent garnie de trois feuilles de gueules (fig. 61) [69]. Il existe un second cimier : un buste d'homme barbu au naturel, vêtu aux armes et coiffé de gueules rebrassé d'argent.

Fig. 61. Jacques Aler de Courtelary, 1454

de Cressier †. Famille originaire de Cressier NE fixée au Landeron [70]. Pétremand de C. fut reçu bourgeois de La Neuveville vers 1500, sa descendance s'est éteinte à Fribourg au XVIIe siècle. Armoiries : *un bouquetin ou une chèvre passant sur une terrasse* (fig. 62) [71].

Fig. 62. Pétremand de Cressier, 1486

Crette †. Famille citée dès 1547 (de la Crette), éteinte dans la personne de Charles-Louis Crette, dernier châtelain du Schlossberg. Le fer à gaufres d'Esaïe C.

Fig. 63. Esaïe Crette, fin XVIe siècle

[67] Bahut aux armes de Lévi Cosandier et de Suzanne Chiffelle, sa femme, chez Mme Rodolphe de Merveilleux, à Wavre NE.

[68] Olivier Clottu : *Les nobles de Courtelary*, A.H.S., Annuaire 1966.

[69] Sceaux de Jacques Aler, châtelain du Schlossberg, 1454, 1496.

[70] Olivier Clottu : *Armoiries inédites de bourgeois du Landeron*, A.H.S., Annuaire 1963.

[71] A.N., fig. 684.

de la fin du XVIe siècle, porte une hallebarde fichée sur un mont de trois coupeaux (fig. 63) [72]. Le cachet du capitaine Adam C., son neveu, transforme la hallebarde en trèfle et l'accompagne de quatre étoiles (fig. 64) [73]. Le sceau de Charles-

Fig. 64. Adam Crette, 1653

Louis, châtelain du Schlossberg de 1783 à 1797, aux mêmes armes, indique un champ d'azur (fig. 65) [74].

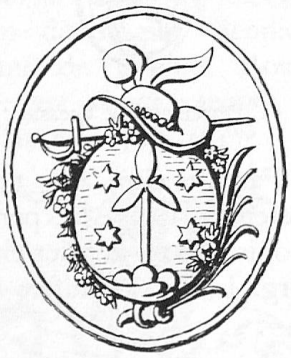

Fig. 65. Charles-Louis Crette, 1785

Cunier. Famille originaire de Nods. Une partie de la descendance du notaire Jean C., reçu bourgeois de La Neuveville en 1560, s'est fixée à Berne au début du XVIIe siècle et a germanisé son nom en Günier. Le sceau du notaire Jacques C. de 1646 porte *deux roses tigées et feuillées mouvant d'un mont de trois coupeaux*. Cimier : un homme issant tenant deux roses (fig. 66)[75]. La branche bernoise qui utilisa dans la suite des armes *d'or à trois roses de gueules*

Fig. 66. Jacques Cunier, 1646

tigées et feuillées de sinople mouvant d'un mont de trois coupeaux du même, s'éteignit en 1794 [76].

Pierre Cunier Riot, neveu de Jean C. susnommé, fut reçu bourgeois de La Neuveville en 1584. Ses descendants ont porté trois blasons distincts. Le premier apparaît en 1732 sur la pierre sculptée aux armes de David Cunier époux d'Anne-Marie Gibollet (voir sous Gibollet) : *un sapin mouvant d'un mont de trois coupeaux, le tronc entaillé d'une cognée* (armes parlantes). Le sceau du fils du précédent, Pierre-Nicolas C. (1715-1773), pasteur à Renan, indique un champ d'azur (fig. 67) [77].

Fig. 67. Pierre-Nicolas Cunier, 1746

David-Charles-Henri C., son fils, pasteur à Bischwiller en Alsace, puis homme politique, a combiné ces armes à celles de sa femme, née Heusch, de Bischwiller : *coupé, au 1, surcoupé d'azur au croissant versé de... et de... à la tête de sanglier de... (Heusch) et, au 2, d'azur au sapin de... brochant sur une cognée de...* (fig. 68) [78]. Pour une raison qui nous échappe, Juste-Aimé C. (1796-

Fig. 68. David-Charles-Henri Cunier, 1811

[72] Propriété de M. Florian Imer, à Berne.
[73] A.L.N., D 3.
[74] A.L.N., L 2.
[75] A.L.N., sceaux sur lettres.
[76] *Berner Wappenbuch*, 1932.
[77] A.E.N., Fonds Jacot Guillarmod.
[78] Cachet chez son descendant, M. Armand à Daumazan (Ariège).

1861) et Charles-Henri (1807-1860), neveux du précédent, utilisent des armes nouvelles : *d'azur à trois écussons d'argent.* Cimier : un vol aux armes (fig. 69) [79].

Fig. 69. Juste-Aimé Cunier, 1821

Un dernier rameau de la famille, enfin, porte des armes *de gueules à la fleur d'argent tigée et feuillée de sinople mouvant d'un mont de trois coupeaux de sable et flanquée de deux serpettes d'argent emmanchées d'or* (fig. 70) [80].

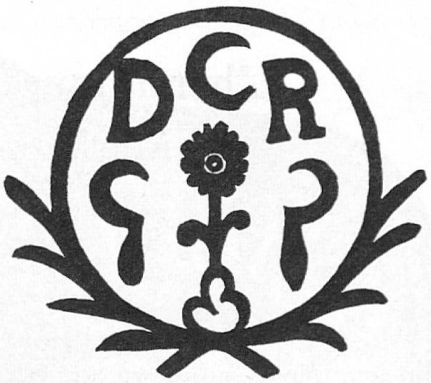

Fig. 70. David Cunier Riot, XIXe siècle

[79] A.'L. N., sceaux tombés. Chevalière chez M. Armand.

[80] Marque à feu de David Cunier Riot, 1786-1852, et sceau du Dr Robert C. chez Mlle R. Cunier, à La Neuveville, 1949.

(A suivre.)